



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

« Nous sommes au service du mystère de la passion, de la mort et de la résurrection du Seigneur et du mystère de son Église »



Les membres de l'Ordre du Saint Sépulcre souhaitent être mieux informés sur les nouvelles orientations que notre Institution pontificale prend sous l'impulsion du cardinal Fernando Filoni, nommé Grand Maître par le pape François il y a un peu plus d'un an. En réponse à cette attente, nous publions ici les points essentiels que le Grand Maître a brièvement évoqués dans les conclusions de la récente réunion de printemps du Grand Magistère du 15 avril dernier.

Chers Amis, Leurs Excellences Membres de l'Ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem,

Je souhaite vous remercier pour le service qu'avec honneur et avec une grande générosité, vous offrez à notre Ordre, et en réalité, avant tout, à l'Église et à la foi dans le Christ ressuscité. L'appréciation la plus profonde et la plus significative nous vient de l'Évangile, quand le Seigneur demande à ses Disciples de servir avec humilité et sans prétention, et qu'il leur raconte la courte parabole du serviteur fidèle (Lc 17, 7-10) qui se termine ainsi : *"Nous sommes de simples serviteurs : nous n'avons fait que notre devoir"*. Il y a dans cette attitude une liberté intérieure et de la gratitude pour avoir eu la satisfaction de travailler dans la vigne du Seigneur : c'est ainsi que l'on peut obtenir la plus haute rémunération, c'est-à-dire en étant au « service du Seigneur ». Nous sommes au service du mystère de la passion, de la mort et de la résurrection du Seigneur et du mystère de son Église, que ce soit dans les formes de collaboration possible dans nos Églises locales ou envers l'Église sur la Terre de Jésus à laquelle nous apportons notre contribution particulière.

J'ai découvert les différentes relations et la belle vitalité de vos Lieutenances et Vice-Gouvernorats. Nous devons continuer avec le même engagement et trouver toujours de nouvelles façons d'encourager la participation de nos Dames et Chevaliers à la vie de l'Ordre.

Dans cette optique, également avec la Présidence et le Grand Magistère, nous sommes engagés pour apporter notre contribution. J'aimerais rappeler ici quelques-unes des initiatives les plus importantes :

- La réponse généreuse à la **Collecte spéciale** en soutien à la Terre Sainte en raison de la Covid, l'an dernier. Elle a dépassé nos attentes. Encore merci à tous.

- **L'approbation des Statuts** par le Saint-Siège : leur préparation a été longue et a demandé une participation à différents niveaux ; la Commission a bien travaillé pour parvenir à un texte qui me paraît efficace et moderne. Notre Ordre est un Organisme Central de l'Église dans la mesure où il est établi par l'Autorité suprême de l'Église, le Pape, qui lui reconnaît la personnalité publique, avec l'objectif de répondre, de manière stable et adéquate, aux besoins de l'Église en Terre Sainte en collaboration avec le Patriarcat latin de Jérusalem ; par conséquent, pour parvenir à ses fins, il a la capacité de mener les opérations matérielles nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Le texte des Statuts a déjà été envoyé à toutes les Lieutenances ; les traductions ont déjà été fournies ; il est important que les Statuts soient connus de tous.

- **La publication d'un texte sur la spiritualité** dans une vision à la fois biblique et ecclésiologique. Depuis le début de mon service au sein de l'Ordre, on m'avait demandé de dire si notre Ordre avait une spiritualité propre. C'est ce qui m'a conduit à écrire ce texte qui a été publié dans nos différentes langues. Il est d'une longueur limitée, comme il se doit pour tout instrument agile, mais suffisamment adapté pour répondre aux exigences spirituelles de l'Ordre. Je pense que ce texte pourra être utile non seulement à nos Chevaliers et Dames mais également pour former les nouveaux candidats et candidates ; cela devrait aussi nous aider à trouver de nouveaux membres, jeunes et moins jeunes, et donner à tous la possibilité de réfléchir sur le grand honneur et sur la charge qui pèsent sur notre Ordre. Il faut que tous les Prieurs en aient une copie, de même que les Evêques, partout où l'Ordre est présent.

- **Avec la révision du Rituel liturgique** on porte toute l'attention nécessaire aux célébrations ; le texte énonce les critères fondamentaux pour la louange à Dieu et pour souligner la beauté des liturgies relatives à la Veillée, à l'Investiture et à la Prise des différentes responsabilités. Ces moments ne sont jamais ni ordinaires, ni simplement administratifs ; ils impliquent le service réel et profond à Dieu, à l'Église et à notre Ordre. Il ne faudra pas déroger aux lignes tracées, tout en laissant aux Lieutenances une certaine autonomie sur d'éventuelles particularités propres. Nous vous enverrons le texte en italien dans les prochains jours, et nous vous demanderons de procéder à sa traduction.

- J'ai voulu porter une attention durable aux **religieux** et aux **religieuses** en tenant compte de la spécificité de leur vocation et de la contribution qu'ils et elles apportent en particulier à la Terre Sainte et à notre Ordre. L'Ordre reste fondamentalement « séculaire » ; toutefois, comme l'a dit le Saint-Père, l'intégration des évêques, des prêtres et des religieux se fait soit par le service pastoral qu'ils rendent, soit par l'intégration de ceux qui offrent généreusement leur contribution à la vie de l'Église en Terre Sainte et à l'Ordre lui-même. Nous vous enverrons le texte dans les prochains jours, après la dernière vérification qui est en cours.

- **Les jeunes** représentent une part importante de notre Ordre à laquelle nous devons prêter attention, qui plus est après un Synode des Evêques durant lequel toute l'Église a été appelée à réfléchir et à travailler. Il y a déjà de belles expériences qui pourront être imitées. Les jeunes, au moins jusqu'à leur adhésion formelle, ne sont pas membres de l'Ordre mais, comme dans une famille, ils se préparent

à contribuer de manière appropriée en fonction de leur âge et de leurs capacités, en vue de leur adhésion à l'Ordre s'ils le souhaitent. On pourrait donner des indications, une fois leurs observations générales transposées. Chaque Lieutenance pourrait prévoir une période d'expérimentation et la possibilité de collaborer avec d'autres Lieutenances, en les priant d'envoyer ensuite au Grand Magistère ce qui a été décidé.

- **Le Règlement** est l'un des prochains engagements sur lesquels nous allons travailler ; cela demande du temps et de l'approfondissement. Les Statuts imposent qu'il y ait un Règlement afin de contribuer à la vie ordonnée de l'Ordre. J'espère avoir la contribution de tout le monde.

Avec ces informations brèves, j'ai eu à cœur de partager avec vous toutes les actions en cours. Enfin, je voudrais souligner ici que le Saint-Père a autorisé la Congrégation pour les Causes des Saints à promulguer le Décret sur les vertus héroïques du serviteur de Dieu Enrique Ernesto Shaw, fidèle laïc argentin, Chevalier du Saint Sépulcre de Jérusalem (dont nous parlons à une autre page). C'est une grande nouvelle dont nous pouvons nous réjouir.

Fernando Cardinal Filoni

(Mai 2021)